**Fonds pour la consolidation de la paix**

**Services de consultant concernant**

**Etude de faisabilité**

**« Prévention de la violence juvénile à Kinshasa »**

# 2. Contexte sectoriel

## 2.1 La situation socio-économique à Kinshasa [[1]](#footnote-1)

La Ville de Kinshasa n’est dotée d’aucune richesse naturelle excepte sa biodiversité. Elle a l’avantage d’être la capitale politique, administrative et économique du pays et de bénéficier de toute l’attention particulière de l’autorité centrale. En dépit de ces avantages comparatifs, 82 % de sa population vivent en dessous du seuil de pauvreté (Banque Mondiale), près de 74 % des adultes sont analphabètes, l’espérance de vie à la naissance est faible. Considérant les indicateurs du développement humain (Education, Santé, accès aux biens et services socio-économiques, de la santé de la reproduction, du VIH/Sida, du cadre de vie et de la protection sociale), 12 enfants pour 1.000 naissances vivantes meurent avant 12 mois, il meurt 1.239 femmes pour 100.000 naissances vivantes, 20% de ménages ont accès aux fosses d’aisance à chasse à eau,… Soit des taux de pauvreté très élevés chez les kinois.

Les grands problèmes de développement de la Ville tels que diagnostiqués par les populations sont : i) la faiblesse de la consommation et la médiocrité des conditions de vie des ménages découlant du pouvoir d’achat insignifiant ; ii) le délabrement des infrastructures routières et les difficultés de transports en commun ; iii) la prévalence du chômage ; iv) l’éducation de base non assurée pour tous ; v) la précarité de la santé des mères et enfants ; vi) l’absence de protection de l’environnement et la tendance à l’extension des érosions ; vii) la fourniture de l’énergie électrique et la desserte en eau potable insuffisante et irrégulière ; viii) la faiblesse de l’habitat, des équipements collectifs et faibles accès aux services sociaux de base ; ix) la prévalence du VIH/sida ; x) la faible promotion du genre ; xi) le climat d’insécurité.

## 2.2 Sécurité à Kinshasa / violence juvénile

En 2010, le FCP a déjà commandé une étude concernant l’analyse de la situation par rapport au phénomène de Kuluna à Kinshasa. Cette étude peut servir comme base d’information pour l’étude de faisabilité, bien qu’elle ait des faiblesses. [[2]](#footnote-2)

La situation de sécurité à Kinshasa s’est aggravée depuis 2009 et la population est devenue de plus en plus tendue envers ce phénomène. Les bandes de jeunes, KULUNA, deviennent plus agressives dans de différentes communes et plus de cas mortels sont comptés dans le bilan de leurs méfaits/crimes. Le phénomène des Kuluna existe déjà depuis plusieurs années. Antérieurement les Kuluna rivalisaient surtout l’une contre l’autre. Entre temps des tiers non concernés sont de plus en plus des victimes. Les Kuluna apparaissent comme des bandes violentes et très agressives, souvent armées avec des machettes et même des fusils qui sont utilisés sans hésitations.

Les Kuluna sont des bandes de jeunes. Sans autre occupation ils se regroupent dans leurs quartiers dans des bandes d’adolescents et apparaissent comme des « gangs ». L’âge des Kuluna est de 10 à 30 ans (selon PRI, EUPOL 2009). Beaucoup de membres pratiquent un sport martial : soit Karaté, Judo, Tae-Kwon-Do, Boxing, ou le catch (modern ou traditionnel). Il paraît qu’il n’y a pas des filles entre les Kuluna organisés, mais les filles (au moins ceux qui sont des copines des « vrai » Kuluna masculins) participent aux grandes luttes p.ex. en jettent les pierres aux ennemies.

Entre les Kuluna, on trouve chaque niveau de formation. On trouve les sujets sans éducation primaire, mais aussi ceux qui disposent du « baccalauréat » sont nombreux. Parfois ces jeunes ont eu une éducation à l’école et en partie à l’université, mais ne trouvent pas de travail dû à la situation économique déplorable au Congo. Ce qu’est commun à tous est leur chômage. Les sujets Kuluna proviennent des toutes les niveaux socio-économiques. Leur nombre est néanmoins plus élevé dans ceux quartiers qui sont défavorisées.

# 3. Objectif de l’étude

L’objectif du projet sera l’amélioration de l’insertion sociale et économique des jeunes dans les quartiers pauvres de Kinshasa pour améliorer la sécurité de la population en général. Le projet s’insère dans la raison générale du Fonds pour la consolidation de la paix (FCP), dont l’objectif globale est la stabilisation de la paix et la réduction de la pauvreté. Il est prévu que le projet suivra une approche structurant, intégré et participatif qui englobe des activités et initiatives des différentes envergures.

Dans ce contexte une gamme des activités est imaginable, incluant la formation professionnelle à court et moyen terme, réhabilitation des infrastructures pour la création d’emplois à court-terme, création des endroits et opportunités socio-culturelles comme le sport, la musique etc., qui contribueraient à la réinsertion économiques et sociales des jeunes dans les quartiers pauvres de la ville de Kinshasa. Le montant total disponible pour le projet envisagé à Kinshasa sera probablement 10,0 Mio. EUR.

A cet effet, l’étude de faisabilité envisagée a comme objectif la préparation d’un projet de prévention de la violence juvénile à Kinshasa. L’étude sera organisée en deux étapes : d’analyser la situation de violence dans les différents quartiers de Kinshasa avec une concentration particulière sur la situation des jeunes et de formuler ensuite des propositions de projet pour la réinsertion sociale des jeunes et une stabilisation de la paix social à Kinshasa. Les approches et activités prososés se devront insérer dans les possibilités de la coopération financière allemande.

# 4. Services du consultant

Les services de consultant couvriront deux étapes intégrales, l’analyse de la situation et la proposition des conceptions de projets.

* La partie d’analyse couvrira la situation actuelle en matière de sécurité (Peace and conflict assessment – PCA) ainsi que concernant la formation professionnelle, la situation institutionnelle, c.-à-d. un « stakeholder analysis » sur les institutions publics et prives et des groupes formels et informels, les politiques sectorielles et une analyse du besoin. Elle aboutira à des recommandations de principe sur les approches à poursuivre et la présentation des approches ou composantes optionnelles.
* La partie conceptuelle sert à définir une approche de projet qui répond aux besoins identifiés. La conception inclura la proposition d’un rationnel du projet (cadre logique), une description des activités et des modalités d’exécution, une description/analyse des acteurs d’exécution, un budget, une analyse des risques et des impacts.

Entre les deux étapes il y aura une discussion avec la KfW pour décider sur les options présentées dans l’étape analytique de l’étude.

**Etape 1 de l’étude**

## 4.1 Analyse du cadre politique

Appart l’analyse institutionnelle mentionné ci-dessous, il serait intéressant de connaître le cadre politique et la planification national et surtout à Kinshasa et ses communes en matière de : planification urbain, prévention de la violence, éducation et formation professionnelle, jeunes, sport et cultures.

## 4.2 Analyse de la situation de sécurité

L’analyse de la situation devra suivre l’approche PCA (Peace and conflict assessment) y compris un mapping des conflits et l’identification des facteurs/acteur diviseurs et pacificateurs. Même si le phénomène Kuluna a obtenu une certaine notoriété et présence ultérieurement, l’étude ne devrait pas se restreindre au phénomène s’il se montre qu’il y a aussi des autres phénomènes de violence qui sont perçus comme menace par la population.

- localisation de la violence (de leur origine et leur extension) dans les quartiers de Kinshasa. Existe-il des points chauds de la violence ?

- caractéristiques de la violence : acteurs et leurs formes d’organisation, types de violence, statistiques officiels sur la violence, méthode d’action, rôle d’alcool et des drogues, formes d’escalade et de désescalade, rôle des certains leaders, perception de la violence et de la criminalité de la perspective de la population concernée

- profil typiques des jeunes violents (âge, sexe, éducation, famille, habitat, occupation, recettes familiale…) ; problèmes des jeunes en général, leurs attentes et souhaits, leur auto-perception et relations sociales

- profil typique des victimes de la violence de différent genre (âge, sexe, éducation, famille, habitat, occupation, recettes familiale…)

- raison d’origine de la violence : motivation des jeunes violents (politique, économique, socioculturelle, religieuse, masculinité, ennui, sentiment de pouvoir…),

- situation socio-économique et des services publics et d’infrastructure dans les quartiers concernés,

- situation de la gouvernance dans les quartiers concernés (rôle de la police, de la mairie etc. – voir aussi 4.5). Quelle est la relation entre la population générale, les jeunes violents et les autorités ?

- initiatives existantes pour prévenir et combattre la violence ou par des programmes internationales ou des autorités nationales et locales.

## 4.3 Analyse de la situation de jeunes par rapport à la formation professionnel

- Analyse de la situation par rapport à l’éducation et formation professionnelle (no. de jeunes scolarisés/sous formation et non-formés etc, accessibilité (géographique et socio-économique) aux institutions de formation.

- Analyse du marché de travail (pour des jeunes), capacités d’absorption, besoins quantitatifs et qualitatifs, possibilités de travail dans le secteur formel et informel, structuration des certains industries/métiers clés.

- Responsabilités publiques en matière de formation professionnelle au niveau national et local.

- Description du système de formation professionnelle, capacité actuelle du système, statistiques sectorielles sur les matières, le besoin, les goulots d’étranglement, analyse des forces et faiblesses.

- Analyse des institutions existantes de formation (statut et gestion, lieu, matières, no. d’étudiant et des enseignants, qualification des enseignants, âge et sexe des étudiants, état des infrastructures et d’équipement, réussite des activités, financement, capacité et occupation).

- Analyse des politiques et stratégies sectorielles et leur exécution en matière de formation et intégration de la formation dans les plans de développement concernés.

- Institutions, initiatives et programmes publics et privés en exécution et/ou planifiés pour augmenter/améliorer la formation professionnelle.

## 4.4 Analyse du cadre institutionnel concerné

Analyse des institutions, organisations et associations qui travaillent dans les quartiers concernés avec les jeunes, leurs objectifs et capacités, leurs perceptions de problèmes et leurs propositions de solutions par rapport à la sécurité et à la formation

* Ministère nationaux ou département de la ville de Kinshasa qui pourraient avoir un rôle clé dans l’exécution du projet en tant que partenaire principale : Min du plan et SMRM, Min. sociale, Min. d’aménagement, habitat et travaux publics, Min d’emploi et travail, Min d’éducation, Min. de jeunesse, sports, culture et arts..
* autorités publics (police, administrations nationale et locales), esp. la « Commission d’éradication du phénomène Kuluna dans la ville de Kinshasa »,
* associations et ONG (civiles et religieuses) qui travaillent avec des jeunes dans les quartiers concernés
* organisations des jeunes

- associations d’entrepreneurs ou d’autres institutions concernées/intéressées à la formation professionnelle

* Bailleurs de fonds incl. Groupes thématiques relevant (éducation, économie, …)
* EUPOL

## 4.5 Analyse du besoin

L’analyse du besoin est à dériver de l’analyse de la sécurité et de la violence dans certaines communes clés. Elle priorisera les facteurs qui aident à réduire ou éliminer les racines de la violence et sa prévalence et augmentent la sécurité de la population. L’engagement de l’administration locale ainsi qu’une approche participative sont considérés facteurs clés pour la réussite et l’impact durable d’un tel projet.

Questions clés pour l’analyse du besoin (par rapport aux cartiers) :

* Quels sont les opportunités / potentiels / problèmes / besoins les plus grand pour les différents groupes de la communauté, notamment concernant la sécurité. Les groupes pourront être des jeunes des deux sexes (scolarisés et non-scolarisés), de la population générale des quartiers, des magasiniers, des femmes et des hommes, des employées et des chômeurs etc.
* Quel sont les opportunités / potentiels / problèmes / besoins les plus importants pour l’administration locale.
* Quel est/ quelles sont les quartiers les plus affectés du problème et quel sont les quartiers ou une intervention pourrait avoir le plus grand, structurant et visible effet
* En conséquence : quels sont les problèmes les plus importants à attaquer par le projet proposé ; quelles autres mesures hors du projet faudrait-il entreprendre

De préférence, les activités sont à concentrer sur certains quartiers d’une ou de deux communes de la ville de Kinshasa pour pouvoir avoir in impact visible.

## 4.6 Analyse et sélection d’un site du projet

Pour la conceptualisation d’un projet structurant et intégrant il est perçu important de ne pas disperser les activités de la façon de maximiser le numéro de personnes et quartier bénéficiaires. Contrairement, le consultant est tenu de sélectionner un ou deux quartiers pour y concentrer des activités. Les critères de sélection géographique du projet devront suivre l’analyse de conflits et des bénéficiaires et des acteurs. En tout cas les questions directrices pour la sélection seront :

* les types de violence et la possibilité de les prévenir par des mesures d’un projet
* la présence et activité des acteurs de la société civile
* l’engagement des acteurs publiques / administration et leur volonté de contribuer à un projet
* eviter un « overlap » avec des autres projets similaires, mais cherchants des synergies avec des autres activités complémentaires
* la situation géographique, logistique et d’urbanisme avec ses besoins et opportunités par rapport à la mitigation/prévention de la violence

## 4.7 Résumé sur des différentes propositions de projet

La partie analytique devrait conclure avec des brefs résumés des différentes composantes optionnelles de projets. Chaque composante/option est à présenter avec son rationnel par rapport aux analyses menées, ses objectifs, bénéficiaires, acteurs, impacts et risques. Le résumé devrait montrer la complémentarité des différents projets ainsi que leur intégration dans un cadre institutionnel et politique.

En principe, l’approche de « prévention de violence urbaine par l’amélioration d’espace publique » (VPUU) ([www.vpuu.org/](http://www.vpuu.org/)) dans le township de Khayelitsha en Cape Town en Afrique de Sud pourrait servir comme un axe d’orientation (avec caution !) pour les mesures à définir. A l’autre côté, la situation dans les quartiers pauvres de Kinshasa est très différente d’un township formalisé en Afrique de Sud, le focus du présent projet vise spécifiquement sur la violence juvénile et le VPUU n’intègre pas une composante de formation professionnelle, qui est envisagée comme une solution potentielle à Kinshasa.

Les composantes alternatives proposées par l’étude analytique seront discuté avec la KfW pour aboutir à une décision sur l’approche à poursuivre dans la deuxième phase de l’étude.

**Etape 2 de l’étude**

La deuxième étape de l’étude servira la définition concrète et la préparation d’une approche de projet. La conception devrait être suffisamment claire et budgétisé pour permettre la KfW d’apprécier un projet. Néanmoins, les détails de la planification technique des infrastructures ou des mesures complémentaires seront spécifiés en cours de l’exécution du projet.

## 4.8 Objectifs, indicateurs et groupe cible

* Proposition d’un cadre logique qui s’intègre dans la logique du FCP, en utilisant le format standard de la KfW (Annexe F)
* Description du groupe cible (différencié entre autre par sexe et âge), no. de personnes bénéficiant directement ou indirectement, localisation, etc.
* Description d’un schéma de monitorage d’impact, en utilisant des études baseline et finale
* Description de l’intégration du projet dans le cadre politique national et local et dans la politique de développement allemande

## 4.9 Activités

Description des différentes composantes / activités du projet. La durabilité des résultats ainsi que des impacts devraient jouer un rôle dans la conception, y compris dans la conception des travaux publics, le cas échéant. Pour des projets de plusieurs types d’activités, la cohérence entre les activités est à décrire. Pour la construction d’infrastructures les droits de propriété doivent être clarifiés ainsi que les modalités et responsabilités de gestion. La liste des activités ci-dessous est citée à titre indicatif et n’est pas fermée.

* Mesures d’augmentation de la sécurité : Création ou amélioration des espaces publics à l'aide de la planification participative de quartier, création de zones de sécurité, de toilettes publiques, etc.
* Mesures pour l’intégration sociale des jeunes : Création de espaces et des infrastructures socio-culturelles pour des jeunes comme des installations sportifs et culturelles, des crèches, les lieux de loisirs et de réunion (centres de jeunesse avec l'offre appropriée pour les jeunes) etc. Ici pourrait avoir mesures d'accompagnement telles que « life skills» (de sensibilisation au VIH / sida, l'hygiène, la nutrition, la mitigation des conflits, la formation au leadership, etc.),
* Mesures pour la qualification des jeunes: par exemple, formation de base ou de l'éducation de rattrapage, la qualification pour le marché du travail sous la forme de plus une formation pratique (en plus de métiers spécialisés et la formation en entreprise, etc.).
* Promotion de l'emploi et la génération de revenus: des mesures à court terme visant à améliorer les perspectives économiques des jeunes et permettant des expériences d'apprentissage pratique dans l'enseignement professionnel (« cash for work », la construction de l'infrastructure en HIMO combiné avec une formation à courte durée).
* Etablissement d’un fonds de petites initiatives pour des activités demandées par les bénéficiaires organisées, des subventions pour le démarrage de petites entreprises et autre.

## 4.10 Modalités d’exécution

* Description du schéma d’exécution en clarifiant les rôles et responsabilités des différents acteurs concernés (administration, ONGs, consultant d’exécution), le processus d’exécution et des décisions, etc.. L’approche participative est considérée facteur clé de la réussite du projet.
* Rôle et responsabilité du consultant d’exécution et son placement institutionnel entre le promoteur, le FCP et la KfW. Définition des taches du consultant d’exécution dans la planification de détail, l’exécution, le suivi/monitorage et la gestion des fonds. L’envergure de la responsabilité dans l’exécution des activités dépend largement de l’existence des partenaires d’exécution, soit institutionnel soit ONG, et leurs capacités. Le cas échéant, le consultant aura aussi un rôle dans le renforcement des capacités des partenaires locaux d’exécution. Des Termes de références du consultant devraient figurer en annexe de l’étude.
* Définition des procédures d’exécution, par exemple les procédures pour l’attribution des contrats d’exécution, soit pour des infrastructures soit pour formations, renforcement de capacités et autre. travaux en régie ou bien appel d’offre aux entreprises ou ONG, règles à observer, etc.
* Cohérence et complémentarité entre les composantes du présent projet et d’autres projets et programmes à Kinshasa – soit dans le cadre du FCP ou par des autres bailleurs, des ONG internationaux etc. et surtout dans les communes et quartiers concernés, identification des partenaires éventuels de coopération.
* Mode d’exploitation et de gestion : responsabilité pour la gestion et l’entretien, organisation de la gestion, tarifs éventuelles, en cas des projets économiques : calcul simple sur la rentabilité, analyse de la capacité technique et financière de l’institution/organisation responsable de la gestion, conditions et risques. Le cas échéant propositions des opportunités du sponsoring des installations des jeunes, par exemple sportifs.
* Description des modalités de suivi et monitorage des activités, qui inclut un suivi« ne pas nuire » (DNH) et sensibilisation sur le VIH/SIDA

## 4.11 Promoteur et partenaires d’exécution

Le promoteur est défini comme institution de tutelle pour le projet entier. Probablement, cela serait le ministère du plan et SMRM au niveau national, qui est aussi le ministère de tutelle pour le FCP.

Néanmoins, il serait utile de proposer un « promoteur technique » pour le projet, probablement une structure de la ville de Kinshasa (département du plan, des jeunes, affaires sociales, éducation…), dépendant de l’orientation globale du projet proposé.

* Analyse institutionnel du promoteur technique du projet, de ses capacités personneles et financiers, ses mandats, pouvoir de decision, relations avec des autres départements et structures non-pbuliques etc. (voir annex G comme guide).
* Proposition de la gouvernance du projet : Il pourrait être utile de prévoir un comité de suivi au niveau régional/Kinshasa, composé des administrations concernées par le projet et de définir un point focal clé au niveau de la ville. La gouvernance institutionnelles est à assurer que le projet s’insère bien dans les politiques nationaux et locaux et soit bien accepté et intégré dans les responsabilités des autorités concernés de la gestion.
* Identification des partenaires d’exécution pour les différentes composantes du projet et analyse de leur structure et leur capacité de gestion (financières, techniques et personnels), et de leur besoins en formation. Les partenaires d’exécution pourraient être des administrations locales, des églises, des ONG ou des entreprises privées.

## 4.12 Coûts et finances

* Estimation du coût global du projet ainsi que de ses composantes. L’estimation devrait se baser sur des coûts des activités similaires (Financement allemand : 10 Mio. EUR)
* Le cas échéant, contribution des bénéficiaires, des organisations de gestion ou d’autre part
* Modalité de gestion des fonds, le cas échéant différencié par des types de composantes, rôles respectifs du consultant d’exécution et du gestionnaire du FCP.
* Définition du suivi de la gestion et d’utilisation des fonds par un auditeur international et/ou par le gestionnaire du FCP.

## 4.13 Impacts et risques

* Description de l’impact principal attendu et la chaine des résultats et impact. Raisonnement des impacts attendus selon les catégories d’évaluation de l’OECD : effectivité, impact, relevance, efficience, durabilité.
* Définition des impacts selon les différentes catégories : pauvreté, genre, conflits, participation, climat et environnement, etc.
* Description des risques principaux dans tous les niveaux de la chaine d’impact et mesures éventuels de mitigation.

# 5. Méthodologie

## 5.1 Méthode de travail

L’étude sera organisée en deux étapes (analyse et conception). Les résultats de chaque étape seront présentés dans un rapport. Le rapport de la première étape servira comme base de discussion avec la KfW à Francfort.

En général, les activités suivantes seront á entreprendre :

* Evaluation des documents de références existants (p.ex. étude de Kuluna du FCP, DSCRP de Kinshasa, rapports et manuel de procédures du FCP) et recherche internet
* Entretiens avec des personnes et organisations ressources à Kinshasa concernant la violence urbaine, les jeunes ainsi que la formation professionnelle (police spéciale, administrations et autorités locales, GIZ, particuliérement son projet avec la police au RDC, MONUSCO, EUPOL, Bailleurs de Fonds/groupes thématiques, « Commission d’éradication du phénomène Kuluna dans la ville de Kinshasa », FCP, églises, institution de formations…), l’ambassade allemande et le bureau de la KfW à Kinshasa.
* Ateliers et interviews avec la population concernée, des jeunes et des associations locales pour connaître leurs perspectives et problèmes et leurs attentes et propositions
* Entretien avec le programme sectoriel « Sport et Développement » de la GIZ en vue des activités possibles ou des liens avec des organisations de sponsoring. Personne de contact : Gerald Guskowski (Tel : + 49 228 2493 4 143, email : [gerald.guskowski@giz.de](mailto:gerald.guskowski@giz.de))

Le consultant dans son offre technique va proposer une méthode de travail plus élaborée qui inclue des sessions de restitution avec des acteurs clés comme l’administration locale, le FCP et la KfW.

## 5.2 Profil d’experts

Il est envisagé que le consultant travail en équipe d’un bureau-conseil international et un bureau-conseil/ONG/institut de recherche congolais. Il est aussi possible de travailler avec un groupement des experts indépendants, s’il est strictement organisé de façon qu’il y ait un point focal pour la KfW. Le profil du partenaire international devait couvrir des expériences dans la prévention de la violence urbaine/violence juvénile et des expériences dans la formation professionnelle. Pour le partenaire local il est important d’avoir des expériences avec l’investigation ou des projets sociaux à Kinshasa.

Pour la première étape, les profiles suivantes seront intéressantes :

* expert international en prévention de la violence
* expert international en formation professionnelle
* expert ou équipe national avec expertise en recherche sociale, prévention de la violence, travail avec les jeunes, formation professionnelle.

Pour la deuxième étape du projet, les profils indicatifs sont:

* expert international en prévention de la violence
* expert international en formation professionnelle
* expert international en planification urbaine /architect
* équipe local

L’expert nominé comme chef d’équipe appart de son expérience technique devrait avoir d’expérience dans le leadership, la gestion des projets et des compétences dans la communication.

## 5.3 Estimation de la période de l’étude

La duration de chaque étape est estimée à deux mois environ avec des missions à Kinshasa de 5-6 semaines. Bien que la durée de mission peut varier selon l’expert. La première étape de l’étude devrait avoir lieu en septembre/octobre 2014.

## 5.4 Rapports

Les rapports seront rédigés en langue française et contiendront un rapport principal max. de 40 pages y compris un sommaire exécutif. Les rapports seront structurés selon les termes de références. Les annexes donneront

* Dans le rapport de la phase 1 : Une analyse PCA, analyse du groupe cible et des « stakeholder »
* Dans le rapport de la phase 2 : un cadre logique, un budget, une description/analyse du promoteur et des détails sur l’exécution.

1. Voir DSCRP de Kinshasa de 2008 [↑](#footnote-ref-1)
2. Merten, Peter 2010 « Etude Kuluna » du FCP [↑](#footnote-ref-2)